

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE BREAU	Numéro de permis 2015788	Date d'inspection Le 03 août 2022	
Nom de l'établissement Garderie chez Isa		Numéro de téléphone (506) 386-7197	
Adresse 50 rue Surette Dieppe NB E1A 8H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	10 août 2022	
Commentaires : 2 dossiers sur 5 vérifiés lors de l'inspection de renouvellement avaient les dates d'assurances-maladie d'expirées. Tous les dossiers doivent être vérifiés afin d'assurer que l'information est à jour.			

Commentaires généraux
<p>Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a été en mesure d'observer les enfants durant la sieste, les transitions, la collation de l'après-midi ainsi que les jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur.</p> <p>La documentation des activités est visuelle pour les parents.</p> <p>Une discussion avec l'exploitante que toutes personnes âgées de 18 ans et plus et qui résident dans la maison familiale doivent obtenir les vérifications suivantes: -vérification de casier judiciaire -vérification auprès du ministère du Développement social Il peut être demandé à tout visiteur d'une garderie éducative en milieu familial régulier ou à tout bénévole y oeuvrant d'obtenir une vérification de casier judiciaire ou vérification auprès du ministère du Développement social.</p>

original signé par  
Mireille Comeau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 août 2022

Date

original signé par  
Isabelle Breau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 août 2022

Date